

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

12/2025

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

SEANCE VENDREDI 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 28 mars à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 21 mars 2025 par courrier électronique

Étaient présents :

Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Pierre ALAMELLE pouvoir à Bruno MAURIZOT

Absents : *Amandine HEBREARD*

Christelle THIEBAULT a été désignée comme secrétaire de séance

Vu les articles 1639A et 1636B sexies à 1636B decies du Code Général des Impôts ;

Vu l'article L1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice **2025**.

Madame le Maire propose les taux de taxes locales suivant pour **l'année 2025** :

- TFPB : 25.39%
- TFPNB : 43.63%
- THRS : 11.30%

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de :

- **FIXER** les taux d'imposition pour l'année 2025 comme indiqué ci-dessus ;
- **CHARGER** Madame le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- **AUTORISER** Madame le maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

